



Postulat

Création sur le plan intercommunal d'un poste de Juriste !

Notre société devient de plus en plus procédurière et les connaissances en droit requises pour les employés communaux sont toujours plus ardues.

Partant de ce postulat de base, notre groupe demande à notre exécutif de sonder l'intérêt des communes de la couronne ou du SIDP pour la création d'un poste de juriste spécialiste du droit administratif.

Les avis de droit que demande la commune de Porrentruy à des avocats sont toujours plus nombreux et peuvent justifier cette création de poste. Le fait de mutualiser cet engagement permet de créer un poste à un taux intéressant pour un candidat potentiel qualifié et motivé.

A l'image des projets informatiques ou du domaine de la petite enfance, le fait de mettre des spécialistes au service des différentes communes permet une mutualisation des coûts et apporte une synergie intéressante.

Nous demandons donc au Conseil municipal de prendre contact avec le SIDP et/ou les différents Maires du district pour développer cette idée. Et selon les intérêts de mettre en place un cahier des charges et entamer les démarches d'engagement d'un juriste.

Le groupe PCSI

